

Conférence européenne

Au sein de l'Assurance maladie - risques professionnels française,  
EUROGIP a pour mission d'analyser les questions relatives  
à l'assurance et à la prévention des  
accidents du travail et des maladies professionnelles  
aux niveaux européen et international.

Newsletters, rapports d'enquêtes, statistiques AT/MP\*...  
Téléchargez nos publications sur

[www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr)

# Détection et reconnaissance des maladies professionnelles en Europe

Programme

Inscrivez-vous sur <http://www.eurogip.fr/fr/debats-eurogip.php>

8 h 30 Enregistrement des participants - Accueil café

#### 9h 00 Introduction aux Débats

- **Raphaël HAEFLINGER**  
Directeur d'EUROGIP
- **Dominique MARTIN**  
Directeur des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, FRANCE
- **Gert VAN DER LAAN**  
Consultant en médecine du travail, Netherlands Center for Occupational Diseases, Academic Medical Center

#### Vers une meilleure prise en compte des maladies professionnelles au niveau communautaire ?

- **Christa SEDLATSCHKEK**  
Docteur en médecine du travail, Directeur de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)
- **Jorge COSTA-DAVID**  
Administrateur principal, Docteur en médecine, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Unité B/3 Santé, Sécurité et Hygiène au travail, Commission européenne
- **Laurent VOGEL**  
Directeur du département Conditions de travail, Santé et Sécurité de l'ETUI (Institut syndical européen)
- Un représentant de BusinessEurope

Questions de la salle

11 h Pause

#### 11h20 Repérer le lien entre la maladie et l'exposition professionnelle

- **Anne DELÉPINE**  
Médecin, Conseiller médical en santé au travail, Institut national de recherche et de sécurité (INRS), FRANCE
- **Sandrine ARNAUD**  
Médecin de santé publique, Observatoire régional de la santé Provence Alpes Côte d'Azur, FRANCE
- **Valentin ESTEBAN BUEDO**  
Chef du service "plans, programmes et stratégies de santé", Département de la santé, Communauté autonome de Valence, ESPAGNE

- **Christine DAIGURANDE**  
Ingénieur Conseil, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) de Normandie, FRANCE
- **Yvan MARTIGNY**  
Médecin conseil, Responsable du pôle Contrôle des prestations et Relations avec les assurés, Direction régionale du service médical (DRSM) de Normandie, FRANCE
- **Stefanie PALFNER**  
Responsable du département Maladies professionnelles, Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung (DGUV), ALLEMAGNE

Questions de la salle

13.00 Déjeuner (sur place)

#### 14.00 Reconnaissance... la difficulté d'objectiver le caractère professionnel des pathologies, en particulier les cancers, TMS et pathologies psychiques

- **Marco BOTTAZZI**  
Médecin, Bureau des maladies professionnelles Patronato Istituto Nazionale Confederale di Assistenza - Confederazione Generale Italiana del Lavoro (INCA-CGIL), ITALIE
- **Therese KARLBERG**  
Senior Manager, Försäkringskassan, SUÈDE
- **Andreas KRANIG**  
Responsable du département Assurance et prestations, Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung (DGUV), ALLEMAGNE
- **Maria Teresa QUILEZ FÉLEZ**  
Sous-directeur général, Planification et analyse économique et financière de la Sécurité sociale, ministère du Travail, ESPAGNE
- **Merete ROOS**  
Chef du département professionnel, National Board of Industrial Injuries, DANEMARK
- **Patrick STRAUSS**  
Conseiller général, Fonds des maladies professionnelles (FMP), BELGIQUE

Questions de la salle

Fin des Débats à 16h30 au plus tard

Les Débats seront animés par Régis de CLOSETS, journaliste

### Informations pratiques

**Lieu de la conférence :** Maison de la RATP, 75012 Paris

**Langues de travail (traduction simultanée) :** Français, Anglais, Espagnol.

**Horaires :** Accueil et enregistrement des participants à partir de 8 h 30 ; début des Débats à 9 h et fin à 16 h 30.

**Frais de participation :** 150 € TTC (TVA: 19,6 %). Les frais comprennent la participation aux Débats, le déjeuner (pris sur place) et les actes (publiés fin juin 2012). Ils sont à régler de préférence par carte bancaire à partir du site d'EUROGIP ([www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr)), ou par chèque à l'ordre d'EUROGIP, ou par virement bancaire net de tout frais (dans ce cas, merci d'envoyer le bulletin d'inscription ci-joint) à EUROGIP :

Domiciliation : SG PARIS XVI (03530), 164, rue de Javel, 75739 Paris

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03280	00020720321	57

IBAN: FR76 3000 3032 8000 0207 2032 157

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

**Toute personne ne s'étant pas acquittée des frais de participation avant le 8 mars 2012 ne pourra être admise.**

**Confirmation :** à réception du règlement, EUROGIP vous adressera une confirmation de participation ainsi que le plan d'accès à la salle de conférence (par mail uniquement).

**Annulation :** seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient avant le 1<sup>er</sup> mars 2012. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Possibilité de se faire remplacer (merci d'en informer EUROGIP).

**Facturation :** une facture sera adressée à réception du règlement.

**Secrétariat :** EUROGIP : 55, rue de la Fédération - F-75015 Paris -

Tél. +33 (0) 1 40 56 30 40 - Fax +33 (0) 1 40 56 36 66

[eurogip@eurogip.fr](mailto:eurogip@eurogip.fr)

### Bulletin d'inscription à retourner à EUROGIP

- soit par mail à [eurogip@eurogip.fr](mailto:eurogip@eurogip.fr) ou par fax: +33 (0) 1 40 56 36 66 en cas de virement bancaire (voir informations pratiques)

- soit par courrier : 55, rue de la Fédération - F-75015 Paris accompagné d'un chèque à l'ordre d'EUROGIP

M.  Mme Nom .....

Prénom .....

Entreprise / Organisme .....

Fonction .....

Tél. ....

E-Mail .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Pays .....

N° TVA intracommunautaire .....

Souhaite :  participer aux Débats (déjeuner et actes inclus) : 150 € TTC (TVA: 19,6 %)

Règlement :  par virement bancaire (voir informations pratiques)

par chèque (à l'ordre d'EUROGIP)

J'ai pris note des conditions de réservation et d'annulation que j'accepte

Date ..... Signature